

## Lettre aux candidats aux élections départementales et régionales

Madame, Monsieur,

Notre association "Vues sur les Monédières" s'est créée en février 2019 en vue de coordonner l'opposition d'un grand nombre d'habitants et d'amoureux du pays des Monédières au projet éolien du "Peuch Géant", qui aurait été une catastrophe écologique et touristique. Il a été cependant établi dès le départ dans nos statuts qu'au-delà de ce combat, nous œuvrerions à l'animation sociale, économique et touristique du Massif.

Ainsi, un partenariat avec les communes de Veix, Saint-Augustin et Madranges nous a permis de rouvrir l'ancien chemin dit "de Lestards au Lonzac" livré depuis un demi-siècle aux broussailles ; aujourd'hui, nous l'intégrons dans un circuit d'une dizaine de kilomètres réunissant les lieux emblématiques de la Monédière, du puy de Chauzeix et du Suc au May, que nous allons proposer aux touristes et aux clubs de randonnée. D'autres projets sont en cours, comme la mise en valeur d'éléments du "petit patrimoine" (puits, fontaines, cabanes de berger...) en partenariat avec le PNR de Millevaches, ou des actions de protection de nos tourbières, de nos landes à myrtilles et de nos forêts de feuillus avec le Conservatoire des Espaces Naturels.

Concernant l'éolien, l'arrêté de refus préfectoral du projet du Peuch Géant, le 21 octobre dernier, est une première manche gagnée, cependant nous demeurons vigilants : Engie Green reste propriétaire d'une parcelle de 5 hectares au puy Masmonteil et rien ne certifie qu'il ne montera pas un nouveau projet dans quelque temps. Par ailleurs, si 15 projets ont été abandonnés en Corrèze, 31 restent en cours, bien qu'un seul (Peyrelevade depuis 2005) soit en exploitation. Et des promoteurs affairistes aux procédures opaques sont toujours très actifs auprès de nos maires, à qui ils font des promesses financières mirobolantes.

Pourtant, notre région figure parmi les moins ventées de France ! Historiquement, en Limousin, l'énergie nécessaire aux moulins était en quasi-totalité fournie par l'eau – ressource dont, contrairement au vent, nous disposons en abondance. Grâce à ses nombreux barrages hydroélectriques, ainsi qu'à un programme dynamique d'installations photovoltaïques sur les bâtiments agricoles, la Corrèze produit déjà plus d'électricité renouvelable (1,8 TWh) qu'elle ne consomme d'électricité (1,6 TWh). Elle remplit donc parfaitement ses obligations vis-à-vis de la loi de transition écologique.

Le Far West éolien actuel ne respecte en rien le cadre de cette transition écologique. Car en 2018, le Département a lancé le programme Corrèze Transition Ecologique qui promeut les énergies renouvelables suivantes : photovoltaïque, méthanisation, hydroélectricité et hydrogène décarboné. Pas l'éolien.

Par leur potentiel de production dérisoire et leur éloignement des lieux de consommation, les éoliennes n'ont rien à faire en Corrèze : elles relèvent d'une imposture, juteuse pour les promoteurs qui bénéficient d'avantages financiers inouïs aux frais des abonnés EDF et des contribuables, et surtout au détriment de programmes de recherche sur les autres énergies renouvelables telles que celles inscrites dans le CTE de 2018 – sans parler des thématiques de l'efficacité et de la sobriété énergétiques ou des mobilités durables...

C'est pourquoi nous vous demandons de soutenir le **moratoire sur l'éolien terrestre en Corrèze** proposé par notre association sœur, Agir pour le Plateau des Étangs.

L'Assemblée générale de Vues sur les Monédières réunie le 29 mai dernier vous invite également à l'unanimité à appuyer la procédure en cours de **classement du site des Monédières** (voir courrier de la Préfète de la Corrèze du 9 octobre dernier en PJ) auprès de l'État et à obtenir de lui un calendrier précis des différentes étapes de cette démarche.

Plus généralement, nous espérons que dans le cadre de votre futur mandat, vous nous aiderez à protéger nos terres agricoles, nos forêts, nos sites remarquables, nos paysages.

Respectueuses salutations,

Pour le Conseil d'administration de Vues sur les Monédières,  
Le président, Etienne Roger